



**ASL : COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS 2021-2022**

(en K€)	31/08/2022	31/08/2021	Var.	Var. %
APPELS DE FDS	1 181	1 039	142	14%
Transfert de Charges	209	161	49	30%
ACE	1 379	1 073	306	28%
Valeur ajoutée	12	126	- 115	-91%
Impôts et taxes	2	1	1	69%
Charges de personnel	-	-	-	
EBE	10	125	- 115	-92%
DAP	14	167	- 153	-92%
Résultat d'exploitation	- 4	- 41	37	-90%
Résultat financier	4	3	1	24%
Résultat exceptionnel	- 0	53	- 53	-100%
Reprise des fonds dédiés	-	-	-	
Résultat net	0	15	- 15	-99%

( K€ = 1000 €)

Les appels de Fonds ont augmenté de 142k€ :

- -63 k€ sur les appels de Fonds Charges Courantes
- +79 k€ sur les appels de Fonds Exceptionnels (lié à l'effondrement de la chaussée)
- +127 k€ afin de financer des travaux à hauteur de 130k€ (appels sur 2 ans mais constatés et engagés sur 1 an).

Les transferts de charges ont augmenté de 49k€ dont 47k€ liés aux charges d'eau. En revanche, ceux liés aux refacturations de tailles de haies, de débouchage ou de badges sont restés stables.

Les ACE (Autres achats et charges externes) ont augmenté de 306 k€ soit +28%. Les principales variations sont les suivantes :

- +44 k€ de charges d'eau et de location de compteurs
- +5 k€ de location de salle du fait de l'impossibilité de tenir une AG en présentiel en période de COVID en 2020
- +136k€ d'embellissement du Domaine (+18k€ d'arrosage automatique,+35k€ de réseau d'égouttage, +20k€ de réseau d'eau, +18k€ de signalisation, +15k€ de réducteur de pression, +30k€ d'embellissement des espaces verts)
- -77 k€ de travaux entretien du Domaine, en effet, les travaux de chaussée ont été isolés cette année et ont fait l'objet d'un appel de Fonds exceptionnel du fait de l'importance des travaux
- +153k€ de travaux d'effondrement de chaussée
- +30 k€ de refacturation Lamy, +6.86% (augmentation annuelle adossée à l'indice du coût de la construction
- +10 k€ de frais de mission réception, du fait notamment des déplacements limités avec le COVID en 2020

... / ...

La valeur ajoutée baisse de 115 k€, soit -91%.

Les impôts et taxes restent stables ( augmentent facialement car régularisation en 2020 de la Taxe d'habitation en doublon sur 2019).

L'excédent brut d'exploitation baisse de 115 k€, soit -92%, du même ordre que la valeur ajoutée.

Les dotations aux amortissements baissent de 153 k€ du fait de la fin de l'amortissement de la Fibre.

Le résultat d'exploitation s'élève à -4 k€ contre -41 k€ en 2021 soit une variation positive de 37 k€.

Après résultat financier de +4k€, le résultat net de l'Association est de 146€ contre +15 k€ en 2021.

La capacité d'autofinancement est en baisse, elle passe de 125 k€ à 14 k€.

### 2.1.3. Bilan ( K€ = 1000 €)

#### Valeurs en K€

ACTIF	31/08/2022	31/08/2021	PASSIF	31/08/2022	31/08/2021
Immo incorp.+corp	131	134	Capitaux propres	514	514
Immo financières	6	6	Prov risques et charges	0	0
Stocks	0	0	Emprunts et caution	4	4
Clients	8	10	CBC	0	0
Autres créances + CCA	129	107	Fournisseurs	269	269
Trésorerie	563	565	Dettes soc&fisc+autres	49	35
<b>Total</b>	<b>837</b>	<b>822</b>	<b>Total</b>	<b>837</b>	<b>822</b>

#### Valeurs en %

ACTIF	31/08/2022	31/08/2021	PASSIF	31/08/2022	31/08/2021
Immo incorp.+corp	16%	16%	Capitaux propres	61%	63%
Immo financières	1%	1%	Prov risques et charges	0%	0%
Stocks	0%	0%	Emprunts et caution	0%	0%
Clients	1%	1%	CBC	0%	0%
Autres créances + CCA	15%	13%	Fournisseurs	32%	33%
Trésorerie	67%	69%	Dettes soc&fisc+autres	6%	4%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 2.1.4. Principaux indicateurs

FDR	380 989	377 807	3 K€
BFR	-182 131	-186 810	5 K€
TRESO	563 118	564 616	-1 K€

La situation de l'association est saine et fait preuve d'une gestion en bon père de famille.

Le fonds de roulement est de 380 k€ grâce notamment aux fonds propres constitués des résultats bénéficiaires des années antérieures.

Le besoin en fonds de roulement est négatif de 182 k€ (les dettes courantes étant plus importantes que les créances courantes).

La trésorerie au 31/08 est donc de 563 k€, et est stable depuis maintenant 5 ans (579 k€ au 31/08/17).

Les charges externes représentant environ 1 100 k€, la couverture de 4 mois de frais (besoin moyen de l'association) représente environ 366 k€. Les 200 k€ supplémentaires de trésorerie permettent notamment de couvrir de futurs frais exceptionnels non budgétés tel que les frais de voirie, d'espaces verts et fuite d'eau et représentent environ 250€ par propriétaire.

Les créances représentent les acomptes réglés d'avance au fournisseur Suez, la facture arrivant en octobre.

Les dettes fournisseurs de 269k€ représentent pour 246k€ les factures à recevoir sur l'exercice suivant mais concernant l'exercice écoulé, seuls 23k€ concernent des factures dues à la fin de l'exercice.